



Organisme de Formation – Bayonne
N° déclaration activité : 72640239164
www.formation-prepa-concours.com



VAE Titre Pro IEPE - CAP AEPE – AP – EJE - ES

**La validation des acquis est un droit individuel inscrit dans le code du travail et dans le code de l'éducation.
Pour obtenir une certification, mettre en cohérence sa certification avec son niveau de responsabilité**

OBJECTIFS

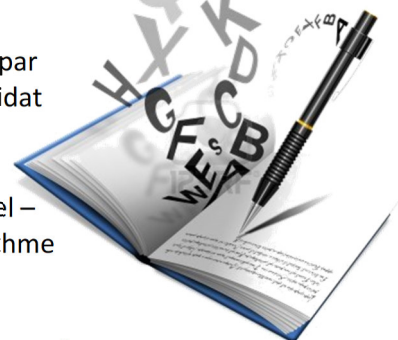
La VAE permet de faire reconnaître son expérience par un diplôme

- Analyser son parcours et ses expériences professionnelles pertinentes au regard du référentiel de la certification visée
- Constituer et rédiger le dossier de faisabilité : décrire et analyser ses activités réelles en lien avec les compétences, critères et indicateurs du référentiel
- Mobiliser le vocabulaire professionnel et la démarche d'analyse réflexive attendus par le jury
- Se présenter à l'entretien avec le jury dans les meilleures conditions

CONTENU DU MODULE

L'accompagnement est structuré en 6 étapes, conformément au parcours France VAE :

- Étude de faisabilité : Positionnement - Entretien d'exploration du parcours - Rédaction par l'AAP de l'argumentation par bloc de compétences, relecture et validation avec le candidat
- Recevabilité : Instruction de la demande par le certificateur
- Élaboration du dossier de validation : Présentation détaillée du dossier de validation – Choix des situations professionnelles à valoriser pour chaque compétence du référentiel – Accompagnement méthodologique à l'écriture - Rendez-vous de suivi individuels au rythme du candidat - Relecture finale, validation et dépôt dématérialisé du dossier sur la plateforme France VAE
- Préparation à l'entretien avec le jury : Mise en situation - Travail sur la posture professionnelle, la clarté des explications et la mise en lien de l'expérience avec les critères et indicateurs du référentiel
- Session d'évaluation (certification)
- Bilan post-jury : –Entretien de bilan avec l'AAP - Évaluation du dispositif d'accompagnement par le candidat - Orientation, le cas échéant, vers les suites de parcours



MOYENS ET METHODES PEDAGOGIQUES

- Accompagnement individualisé conduit par un architecte accompagnateur de parcours (AAP), en entretiens individuels
- Modalités mixtes : rendez-vous en présentiel ou en distanciel (visioconférence), fixés d'un commun accord
- Espace pédagogique en ligne (Google Classroom) : référentiel de la certification, guide du candidat, guides de compréhension des compétences, outils méthodologiques de structuration et de rédaction
- Questionnaires de positionnement en ligne (Google Forms)
- Méthode STAR et grilles d'aide à l'explicitation des situations professionnelles
- Simulation d'entretien avec le jury (mise en situation)



VALIDATION

Validation totale ou partielle du diplôme demandé. En cas de validation partielle, définition des suites de parcours.

INTERVENANT

Faucon Aurélie, Educatrice Spécialisée, Licence Psychologie, Titre Pro Formateur Professionnel d'Adultes